

A+ - Chef du pôle Collection - CNAP (75) H/F

Ref : 2026-2222513

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Centre National des Arts
Plastiques (CNAP)

Localisation

189, rue d'Aubervilliers CAP
18 – bâtiment 6 – voie D –
porte 25 75018 PARIS

Domaine : Culture et patrimoine

Date limite de candidature : 09/05/2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience

souhaitée

Expert

Rémunération

(fourchette indicative pour les
contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A+
(Encadrement
supérieur - Autres
emplois fonctionnels)

Management

Oui

Télétravail possible

Oui

Vos missions en quelques mots

Sous l'autorité du directeur du Cnap et dans le cadre des orientations stratégiques de l'établissement, le chef du pôle propose la politique de conservation, d'enrichissement, de diffusion et de valorisation de la collection. Il travaille en étroite collaboration avec la cheffe du pôle création et ressources professionnelles, la cheffe du pôle régie des œuvres, la cheffe du pôle documentation et recherche et le chef du pôle diffusion culturelle.

Dans le cadre de ses missions, le chef du pôle collection :

- Veille au respect des objectifs stratégiques du Cnap tels qu'ils sont définis par la direction de l'établissement ;
- Contribue à la définition des orientations générales et des axes d'acquisition et de commande ainsi qu'aux travaux des réunions préparatoires et des réunions d'acquisition et de commande ;
- Met en œuvre actions et initiatives visant à renforcer le développement des prêts et dépôts de la collection, et dans ce cadre, veille aux développements des liens avec le réseau des

- musées et autres lieux culturels susceptibles d'accueillir des prêts et dépôts du Cnap ;
- Définit les normes en matière d'inventaire, veille au respect et à la mise à jour des protocoles d'inventaire, supervise les travaux réalisés par les conservateurs en lien avec les agents du service des acquisitions du pôle création et ressources professionnelles et assure le lien avec Videomuseum ;
 - Programme et met en place les divers chantiers de collections et notamment ceux visant à faciliter la diffusion de la collection ;
 - Supervise les dossiers de contentieux en lien avec la cheffe du service du récolement et le pôle administration générale ;
 - Mène, avec les conservateurs responsables de collection et le pôle diffusion culturelle, des réflexions, sur la politique de médiation permettant d'accompagner les œuvres de la collection, sur les projets éditoriaux impliquant les œuvres de la collection ;
 - Impulse, en lien avec le pôle communication et relations publiques, toute action de valorisation des œuvres de la collection ;
 - Travaille en lien avec le pôle documentation et recherche en vue de l'enrichissement de la documentation dans le cadre de la politique de recherche de l'établissement et est associé aux divers projets de numérisation relatifs à la documentation et aux dossiers d'œuvres.
-
- Définit l'organisation du pôle ;
 - Encadre et anime une équipe de 20 agents dont deux chefs de services ;
 - Coordonne l'ensemble des missions du pôle, notamment en animant régulièrement des réunions internes ;
 - Contribue à l'élaboration et suit le budget du pôle ;
 - Conçoit les indicateurs d'activité en vue de la préparation du rapport d'activité du pôle et de l'établissement ainsi que du contrat d'objectifs et de performance ;
 - Représente le Cnap –par délégation- dans les manifestations publiques.

Profil recherché

Compétences techniques :

- Connaissance approfondie en histoire de l'art de la fin du XVIIIe siècle à nos jours
- Connaissance approfondie du milieu de l'art contemporain et de ses acteurs
- Expérience avérée de gestion d'une collection
- Expérience de direction d'un établissement ou d'un service conséquent
- Maîtrise de l'environnement administratif : administration publique, organisation administrative, budget, marchés publics, ressources humaines, juridique
- Bonne connaissance de l'organisation du ministère de la Culture et de l'ensemble des politiques publiques en matière de culture
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques dont la base GColl
- Anglais souhaité

Savoir-faire

- Compétences managériales avérées (encadrement et animation d'équipe)
- Expertiser et conduire une politique artistique et culturelle
- Élaborer, proposer et mettre en œuvre des projets
- Capacité à représenter par délégation le directeur de l'établissement
- Qualités rédactionnelles et aisance à l'oral.

Savoir-être (compétences comportementales)

- Sens de l'analyse
- Esprit de synthèse
- Sens de l'innovation / créativité
- Rigueur
- Diplomatie
- Sens de l'organisation et des priorités
- Réactivité

Éléments de candidature

Personne à contacter

recrutement@cnap.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

recrutement@cnap.fr

simon.andre-deconchat@cnap.fr

Conditions particulières d'exercice

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

- Participation au CODIR et à l'ensemble des réunions statutaires
- Missions et déplacements nombreux
- Astreinte
- Télétravail sur autorisation
- 2 jours supplémentaires RTT

Liaisons hiérarchiques : le chef de pôle est placé sous l'autorité du directeur du Cnap

Liaisons fonctionnelles : le chef de pôle est amené à travailler en lien étroit avec la direction (directeur, directeur adjoint et secrétaire générale) et de manière transverse avec l'ensemble des pôles du Cnap.

Parcours de formation :

Encadrement
Conduite de projets
Outils bureautiques dont GColl
Déontologie
Transition écologique
Lutte contre les VHSS - laïcité

Statut du poste

Susceptible d'être vacant à partir du 18/05/2026

Métier de référence

Responsable d'un fonds patrimonial ou de collections

Qui sommes nous ?

Le centre national des arts plastiques est un établissement public à caractère administratif sous tutelle du ministère de la culture. Il concourt à la création et à la vitalité de la scène artistique française dans le champ des arts plastiques et visuels ainsi qu'à l'enrichissement du patrimoine contemporain national en vue de sa diffusion au public.

Dans ce cadre, il a pour missions de soutenir et de promouvoir la création artistique dans ses différentes formes d'expression des arts plastiques et visuels ; de concourir à l'enrichissement, à la conservation, à la restauration, à la diffusion et à la valorisation du patrimoine artistique contemporain de l'État ; d'apporter son soutien aux artistes plasticiens et aux professionnels du secteur de l'art contemporain ainsi qu'au développement de leurs activités ; de mettre en œuvre des actions de recherche scientifique sur la collection ainsi que des actions de formation, d'information et de sensibilisation des professionnels et du public dans son domaine d'activité.

Le Cnap a un plafond d'emplois de 78 ETPT.

Le Pôle collection assure au sein de l'établissement les missions de conservation de la collection du Cnap. Il est organisé en plusieurs entités :

Une équipe de conservateurs responsables des différents secteurs chronologiques ou disciplinaires de la collection du Cnap, en charge de son enrichissement (acquisitions, commandes), de sa gestion scientifique et de sa diffusion.

Le service du récolement : chargé du suivi des dépôts et de la gestion des missions de récolement ainsi que de la recherche documentaire, du post-récolement, du suivi des restaurations, de l'impulsion des rapatriements d'œuvres en urgence, des dossiers de contentieux et des transferts de propriété.

Le service de la conservation préventive et de la restauration : chargé, en lien avec les conservateurs, de définir et de mettre en œuvre la politique de conservation préventive et de restauration de toutes les œuvres localisées dans les réserves du Cnap et dans les lieux de dépôt